

Éthiopie: Oromo, système de surveillance étatique

Recherche rapide de l'analyse-pays de l'OSAR

Berne, 26 avril 2018

Impressum

Édition

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 370 75 75

Fax 031 370 75 00

Courriel: info@fluechtlingshilfe.ch

Internet: www.fluechtlingshilfe.ch

Compte pour les dons: CP 30-1085-7

Versions

français, allemand

Copyright

© 2018 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne

Copie et impression autorisées avec mention de la source.

1 Introduction

Les questions suivantes ont été tirées d'une demande adressée à l'analyse-pays de l'OSAR :

1. Les Oromo sont-ils discriminés à cause de leur appartenance ethnique ?
2. Quelle est la situation pour les Oromo actifs sur le plan politique ?
3. Le fils aîné est-il automatiquement tenu pour responsable des convictions politiques de son père et de son appartenance au Front de libération Oromo (FLO) ?
4. L'État éthiopien a-t-il développé le système de surveillance de la diaspora éthiopienne ?

Les informations reposent sur une recherche limitée dans le temps (recherche rapide) dans les documents accessibles au public directement à disposition de l'OSAR, ainsi que sur les indications fournies par des personnes de contact bien renseignées.

2 La situation des Oromo actifs sur le plan politique

Droits fondamentaux limités pour les Oromo. *Human Rights Watch* (HRW, mars 2014) a rapporté que la coalition gouvernementale au pouvoir restreint depuis plus de 20 ans les libertés fondamentales d'expression, d'association et de réunion des citoyen-ne-s éthiopiens. Des législations répressives ont servi à décimer les organisations de la société civile, ainsi que les médias indépendants, et à poursuivre des particuliers en justice pour des motifs d'ordre politique. Le gouvernement instrumentalise la crainte que les insurrections du Front de libération Oromo (FLO) inspire à la population pour justifier une très large répression contre les membres du groupe ethnique des Oromo. Sur la base d'un rapport du *Department of Foreign Affairs and Trade* (DFAT) australien, l'*UK Home Office* (novembre 2017) écrit que les Oromo sont probablement exposés à des discriminations sur le plan professionnel, en particulier aux plus hauts niveaux des instances gouvernementales, au sein de l'armée et dans les services secrets.

Les Oromo actifs sur le plan politique sont vite accusés de terrorisme. Selon un renseignement écrit fourni à l'OSAR le 23 mars 2018 par une personne experte de l'Éthiopie, la région Oromiya est gouvernée par le parti Oromo au sein du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) au pouvoir. Il y a aussi des partis d'opposition Oromo légaux. En tant que principal groupe ethnique, les Oromo jouent un rôle primordial dans la survie politique du gouvernement éthiopien. C'est pourquoi celui-ci veut les empêcher de s'impliquer activement dans des partis d'opposition illégaux. Ceux qui se mêlent de politique sont surveillés de près et risquent encore plus que les autres militant-e-s d'être soupçonnés d'activités hostiles au régime en place et dangereuses pour l'État. Même une critique constructive est perçue par l'État comme l'indice d'une attitude secrètement séparatiste et poursuivie en tant que telle. D'après le DFAT (cité dans l'*UK Home Office*, novembre 2017), les

Oromo qui protestent ouvertement contre le gouvernement risquent encore plus que les contestataires d'autres régions de subir des actes de violence de la part des services officiels. HRW (cité dans UK Home Office, novembre 2017) rapporte que les Oromo ont souvent été arrêtés arbitrairement et accusés de faire partie du FLO, un mouvement interdit. La personne de contact experte en la matière a rapporté à l'OSAR en date du 23 mars 2018 que la persécution et la répression des attitudes et activités hostiles au régime, qu'elles soient réelles ou présumées, étaient plus dures et plus générales chez les Oromo que chez d'autres Éthiopiens suspects d'intentions séparatistes.

Les membres du FLO tombent sous le coup de la loi anti-terrorisme, alors que les autorités bafouent régulièrement ces dispositions. En 2011, le groupe d'opposition armé Front de libération Oromo (FLO) a été déclaré organisation terroriste par le Parlement éthiopien (ARC, septembre 2016). D'après la personne de contact experte de l'Éthiopie (23 mars 2018), toutes les affaires relatives au FLO sont traitées en fonction de la loi anti-terrorisme adoptée en 2009. Or celle-ci prévoit des peines de réclusion allant jusqu'à 20 ans pour les agissements terroristes. La personne de contact souligne toutefois qu'en cas de délit réel ou présumé, les autorités éthiopiennes vont régulièrement beaucoup plus loin que les dispositions légales et bafouent grossièrement ces dispositions. D'après elle, des milliers de personnes soupçonnées d'avoir été impliquées dans les émeutes et/ou d'entretenir des liens avec le FLO ou d'autres organisations interdites ont déjà été arrêtées sous l'état d'urgence réintroduit en février 2018.

Persécution réflexe des proches des membres du FLO. Selon *Amnesty International* (AI, octobre 2014), il est possible en Éthiopie que des proches de prisonniers politiques soient également incarcérés et accusés d'avoir les mêmes convictions politiques. AI cite le cas d'une douzaine de personnes soupçonnées d'entretenir des liens avec le FLO, pour la simple raison qu'elles avaient des liens de sang avec un membre présumé de cette organisation. AI mentionne dans ce contexte la détention de plusieurs membres de la même famille en raison de ce « soupçon hérité ». *Dutch Refugee Council* (DRC, mai 2016) rapporte, en se référant à l'USDOS et à AI, que des proches ont été importunés, arrêtés et torturés en lieu et place de la personne recherchée. Dans certains cas, des membres de la famille ont même été incarcérés, parce qu'ils demandaient des nouvelles de leur parent. Dans la plupart des cas, il n'y a eu ni accusation, ni procès et les inculpés n'ont pas eu accès à un-e avocat-e.

3 Système étatique de surveillance

La surveillance par les services secrets conduit à l'autocensure et restreint la liberté d'opinion. En se référant à plusieurs sources, l'OSAR écrit en juin 2014, dans une mise à jour de la situation en Éthiopie, que la coalition gouvernementale au pouvoir entretient un système de surveillance très efficace. Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) dispose par conséquent d'un vaste réseau d'indicateurs dispersés dans tout le pays qui surveillent les activités des organisations et des particuliers. Cette surveillance étatique restreint fortement la liberté d'opinion et incite la population à pratiquer l'autocensure, à tel point que beaucoup d'Éthiopiens n'osent même pas critiquer le gouvernement dans les conversations privées. L'*Immigration and Refugee Board of Canada* (IRB, 2 février 2017) écrit, sur la base des rapports de HRW (2016) et de l'USDOS (2016), que le gouvernement éthiopien enregistre régulièrement les appels téléphoniques des proches et des ami-e-s des

membres de l'opposition réels ou présumés et surveille leur communication numérique avec des logiciels d'espionnage très intrusifs.

La surveillance tentaculaire et systématique vise une large frange de la population.

D'après l'USDOS (20 avril 2018), des chef-fe-s de file de partis politiques d'opposition et des journalistes font état d'écoute téléphonique, ainsi que d'autres formes de surveillance et d'espionnage électronique. Quelques-uns ont déclaré que des représentant-e-s du gouvernement avaient tenté de les inciter à des agissements illégaux et les avaient appelés en se faisant passer pour des représentant-e-s de groupements terroristes. D'après les renseignements fournis le 24 mars 2018 par une personne experte de l'Éthiopie, les services secrets éthiopiens (*National Intelligence and Security Service – NISS*) tiennent une volumineuse base de données sur toutes les personnes qui sont entrées en contact une fois ou l'autre avec les autorités éthiopiennes en charge de la sécurité. Mais cette base de données contient aussi les empreintes digitales et des informations personnelles de tous les membres de la police et de l'armée, de tous les étudiant-e-s des hautes écoles publiques, des titulaires d'une licence commerciale et de nombreux contribuables. Selon la même source, le NISS tient aussi de volumineux dossiers sur tous les membres connus ou présumés de l'opposition armée et /ou illégale, et même de l'opposition légale. Toute personne ayant une fois ou l'autre été accusée d'activités politiques pour le compte de l'opposition a un dossier aux services secrets, de même que celles qui ont fait l'objet d'une enquête ou qui ont été arrêtées, incarcérées ou condamnées pour cette raison. Ces dossiers sont mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles informations arrivent.

Les services secrets ont de larges compétences. Selon HRW (mars 2014), le NISS a un mandat aussi large que peu clair. Le document définissant les compétences du NISS (proclamation du NISS) de 2013 lui confère de larges pouvoirs. Le NISS est notamment habilité à enquêter en cas de menaces contre les activités de développement et de croissance nationales et à collecter des informations sur les crimes graves, ainsi que sur les activités terroristes. D'après l'USDOS (2 juin 2016), le NISS assume la responsabilité de toute la lutte contre le terrorisme, d'entente avec l'armée (Ethiopian National Defence Forces – ENDF) et la police fédérale (Ethiopian Federal Police – EFP).

L'*Information Network Security Agency (INSA)* est, d'après HRW (mars 2014), une branche relativement nouvelle, mais de plus en plus significative de l'appareil de sécurité éthiopien. Il doit garantir la sécurité de l'information et de l'infrastructure, afin que celle-ci soit utilisable pour le maintien de la paix, la démocratisation, la bonne gouvernance et les programmes de développement. L'INSA joue un rôle important dans la surveillance d'Internet et dans le filtrage des sites. Elle collabore étroitement avec *Ethio Telecom*, le service national qui détient le monopole des télécommunications.

Surveillance étroite et constamment intensifiée de la diaspora éthiopienne. En mars 2014, HRW relaie les propos d'anciens fonctionnaires selon lesquels les services secrets éthiopiens surveillent même les Éthiopiens-ne-s vivant à l'étranger en infiltrant la diaspora et en contrôlant les transactions financières, officiellement dans le but de combattre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Il semble toutefois que les données collectées vont bien au-delà. L'IRB écrit aussi en février 2017, en référence à un rapport de HRW publié peu auparavant, que l'État éthiopien surveille même les personnes critiques à l'égard du régime qui vivent à l'étranger. Les autorités collaborent étroitement avec des indicateurs et indicatrices qui assistent à des manifestations publiques pour observer les dissident-e-s

même en dehors de l'Éthiopie. D'autres personnes travaillant au service du gouvernement éthiopien observeraient les publications dans les médias sociaux, principalement dans le but de procurer des informations aux services secrets. Une convention relative aux rapatriements forcés des requérants d'asile éthiopiens que le gouvernement éthiopien a conclue avec l'UE et les États associés à Schengen, à savoir l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, prévoit, d'après *Der Bund* (5 avril 2018), une étroite coopération entre les autorités européennes en charge de la migration et les services secrets éthiopiens (NISS). Les données personnelles des requérants d'asile sont mises à la disposition de ces derniers. D'après un renseignement écrit qu'une personne experte de l'Éthiopie a transmis à l'OSAR le 24 mars 2018, le service des relations internationales du NISS rapporte les activités des Éthiopiens en exil à la centrale en Éthiopie qui compare les informations ainsi obtenues avec sa base de données électronique, afin de les mettre à jour. La même personne de contact rapporte que le budget du service des relations internationales des services secrets éthiopiens (NISS) a été continuellement revu à la hausse depuis 1991. Les dépenses liées à la surveillance de la diaspora auraient même triplé entre 2001 et 2013.

AI, 28 octobre 2014:

«OROMOS TARGETED DUE TO THEIR FAMILY CONNECTIONS. Over a dozen people reported to Amnesty International they had fallen under suspicion which led to harassment or arrest and detention, based on previous activities or the actual or suspected political opinions of family members. This can lead to several members of the same family being arrested, including parents and children. 'Inherited suspicion' reported to Amnesty International related both to recent cases and activities of family members of those who inherit the suspicion but also, in many of these cases, dating back to the period the OLF was part of the transitional government between 1991 and 1992. People known to be members of the OLF at that time (though a legal entity at that point), their families and children continue to suffer on that basis. One young man told Amnesty International his father had been an OLF supporter during the time the OLF was a recognised political organization in the transitional government but later stopped supporting the OLF and campaigned for an opposition political party in the 2010 elections:» Source: Amnesty International (AI), 'Because I am Oromo': Sweeping repression in the Oromia region of Ethiopia [AFR 25/006/2014], 28 octobre 2014, p. 52-53: www.ecoi.net/en/file/local/1107775/4543_1437548477_afr250062014en.pdf.

ARC, 7 septembre 2016:

*«Information was not found amongst the sources consulted on the leadership of the Oromo Liberation Army (OLA). However, information was found on the leadership of the Oromo Liberation Front (OLF) and it should be noted that some sources cite these arms interchangeably. For example, Human Rights Watch considers in a June 2016 report that **"The OLF is an armed insurgent group designated a terrorist organization by Ethiopia's parliament in 2011"**»* Source: Asylum Research Consultancy (ARC), Ethiopia COI Query Responses: The Master Plan; OLF members and their family members; Ill-treatment by State agents of Oromo persons who are not politically active, 7 septembre 2016, p. 23: www.ecoi.net/en/file/local/1196231/1930_1474621038_57cff8c14-3.pdf.

Der Bund, 5 avril 2018:

«Vereinbart wird darin eine enge Kooperation der europäischen Migrationsbehörden mit dem äthiopischen Geheimdienst (Niss). (...) Konkret sieht die EU-Vereinbarung vor, dass

die Schweizer behörden dem äthiopischen Geheimdienst sämtliche verfügbaren Daten schicken – von Geburtsurkunde über Führerschein bis hin zu persönlichen Briefen der Asylsuchenden.» Source: Der Bund, Schweiz steigt bei heiklem Asyldeal mit Äthiopien ein, 1e 5 avril 2018: www.derbund.ch/schweiz/standard/Schweiz-steigt-bei-heiklem-Asyldeal-mit-Aethiopien-ein-/story/20929320.

HRW, le 25 mars 2014:

«Instead, the ruling Ethiopian People’s Revolutionary Democratic Front (EPRDF), a coalition of ethnically-based political parties in power for more than 20 years, continues to severely restrict the rights to freedom of expression, association, and peaceful assembly. It has used repressive laws to decimate civil society organizations and independent media and target individuals with politically-motivated prosecutions. The ethnic Oromo population has been particularly affected, with the ruling party using the fear of the ongoing but limited insurgency by the Oromo Liberation Front (OLF) in the Oromia region to justify widespread repression of the ethnic Oromo population. Associations with other banned groups, including Ginbot 7, are also used to justify repression. (...) Former officials also described to Human Rights Watch being involved in gathering intelligence on Ethiopians living in the diaspora. This involved “old-school” techniques of infiltrating diaspora communities and gathering information on the key diaspora players and the extent of their involvement in Ethiopian politics or media. There is no evidence that emails or telephone calls are monitored in any substantive way. There are increasing reports of Ethiopian embassies in various capitals putting more and more effort into recruiting informants within diaspora communities. Former government officials report that the government facilitates individuals acquiring scholarships to study abroad in order to recruit those individuals as informants. Ministry of Foreign Affairs officials play a significant role in this and, according to several former employees, maintain records of financial transactions from the diaspora to Ethiopians in-country. Ostensibly this is part of Ethiopia’s efforts to combat the financing of terrorism and money laundering but information is kept that goes far beyond that. (...)

*The majority of Internet sites with Ethiopian content are hosted on servers outside of Ethiopia and are run by the diaspora, although the number of websites hosted by Ethiopians in-country are increasing. Many Ethiopian sites are in English, although there are a significant and increasing number of Amharic sites available along with a number of sites in Somali and Afan Oromo. **The National Intelligence and Security Services (NISS) is Ethiopia’s intelligence and security agency and has a broad mandate. While federal police and other law enforcement agencies have various roles and responsibilities in Ethiopia’s security sector, the NISS takes the lead for any matters of national security and intelligence. It has always had a murky mandate. The July 2013 passage of the NISS Proclamation should have clarified that mandate, but the law contains vague language that gives NISS broad powers to investigate threats “against the national economic growth and development activities” and to gather intelligence on serious crimes and terrorist activities. The Information Network Security Agency (INSA), a relatively new yet increasingly powerful branch of the security apparatus, was established to “ensure the security of information and information infrastructure to facilitate their use for the implementation of the country’s peace, democratization, good governance, and development programs.” Accountable to the prime minister, INSA plays an important role in Internet monitoring and filtering of websites and is increasingly integrated with Ethio Telecom and other departments***

with information management mandates. It plays a key role in facilitating access to citizen's private digital communications for security and police forces, working closely with Ethio Telecom. INSA's role is constantly evolving and it is taking more and more responsibilities as Ethiopia's telecommunication sector grows.» Source: Human Rights Watch (HRW), "They Know Everything We Do"; Telecom and Internet Surveillance in Ethiopia, 25 mars 2014, p. 1, 18, 19, 29: www.ecoi.net/en/file/local/1011720/1788_1395749437_ethiopia0314-fo-rupload-0.pdf.

IRB, le 2 février 2017:

*«According to Human Rights Watch's World Report 2016: Events of 2015, the Ethiopian government "regularly monitors and records telephone calls of family members and friends of suspected opposition members and intercepts digital communications with highly intrusive spyware" (Human Rights Watch 27 janvier 2016). The US Department of State's Country Reports on Human Rights Practices 2015 similarly states that "authorities monitored telephone calls, text messages, and emails" (US 13 avril 2016). In correspondence sent to the Research Directorate, a senior researcher on the Horn of Africa with Human Rights Watch further indicated that **Ethiopian authorities also monitor dissidents in the Ethiopian diaspora** (Human Rights Watch 27 janvier 2017).*

The same source stated that Ethiopian authorities "have informants who attend public events" to monitor dissidents living outside of Ethiopia, as well as "individuals who monitor public social media posts," although "[a] lot of this is just for intel[ligence] gathering" (Human Rights Watch 27 Jan. 2017). The same source explained that there are "[v]arying opinions on how high a profile you need to be in order to be monitored in this way. High profile individuals definitely are, but sometimes individuals who wouldn't seem to be of much interest are also monitored" (Human Rights Watch 27 Jan. 2017). » Source: Immigration and Refugee Board of Canada (IRB), Ethiopia: Information on the ability of the Ethiopian government to monitor and censor Ethiopian dissidents living in Canada, including scope and type of surveillance, and technology used; treatment of returning dissidents from Canada, including whether particular profiles face greater risks upon return (2014-January 2017), 2 février 2017: www.ecoi.net/en/document/1423401.html.

OSAR, juin 2014:

«Staatliches Überwachungssystem

Gemäss Human Rights Watch (HRW) unterhält die Regierungskoalition ein äusserst effektives Überwachungssystem. Die EPRDF verfügt im ganzen Land über ein gutes Netzwerk an Informanten, welche die Tätigkeiten von Organisationen und Personen überwachen. Die Kenntnisse der äthiopischen Bevölkerung von dieser Überwachung führt zu Selbstzensur und bewirkt eine Einschränkung der Meinungsäusserungsfreiheit. Gemäss Freedom House trauen sich viele Äthiopierinnen und Äthiopier selbst in privaten Gesprächen nicht, Kritik an der Regierung zu üben. Obwohl lediglich 1 Prozent der äthiopischen Bevölkerung über einen regelmässigen Internetzugang verfügt, sperrt die äthiopische Regierung Websites und geht konsequent gegen regierungskritische Blogger vor. Der aktuelle Bericht von Reporters Sans Frontières berichtet über die zunehmende Internetkontrolle in Äthiopien. Das äthiopische Parlament hat im Jahr 2013 die Information Network Security Agency (INSA) mit weitreichenden Kompetenzen ausgestattet. Die INSA kann seither Computernetzwerke sowie das Internet, Radio, Fernsehen und Social Media überwachen.

Überwachung im Exil. Gemäss einem Bericht von Human Rights Watch (HRW) vom April 2014 überwacht die äthiopische Regierung ebenfalls äthiopische Staatsangehörige im Exil. Laut der Organisation rekrutieren äthiopische Botschaften zunehmend Informanten, welche die Tätigkeiten der Diaspora beobachten.» Source: OSAR, mise à jour sur Éthiopie: Développements actuels jusqu'en juin 2014, 17 juin 2014, p. 6: www.fluechtlingshilfe.ch/assets/herkunftslander/afrika/athiopien/aethiopien-aktuelle-entwicklungen-bis-juni-2014.pdf.

UK Home Office, novembre 2017:

«Human Rights Watch's World Report 2016 on Ethiopia also claimed that ethnic Oromos '... are often arbitrarily arrested and accused of belonging to the banned Oromo Liberation Front (OLF).' Similarly, in its 2014 report 'Because I am Oromo', Amnesty International report that 'The majority of actual or suspected dissenters who had been arrested in Oromia interviewed by Amnesty International were accused of supporting the OLF' and that '...this accusation is often levelled against individuals arrested for openly exercising dissenting behaviour such as membership of an opposition political party or participation in a peaceful protest as a pretext to silence them. (...) Overall, DFAT assesses that Oromos in Oromia face a risk of societal discrimination, due in part to Ethiopia's 'ethnic federation' which means that Oromos in Oromia tend to live in Oromo-dominated communities. Oromos can face some discrimination in employment, particularly at more senior levels of government, the military and the intelligence services. DFAT assesses that Oromos face a low risk of official or societal violence on the basis of their ethnicity. However, people in Oromia who openly protest against the government may face a higher risk of official violence than protesters in other regions.'» Source: UK Home Office, Country Policy and Guidance Note Ethiopia: Oromos including the 'Oromo Protests', novembre 2017, p. 17-18: www.ecoi.net/en/file/local/1419377/1226_1512568013_cpin-eth-oromo-and-oromo-protests-v2-0.pdf.

USDOS, le 2 juin 2016:

«The National Intelligence and Security Service (NISS), which had broad authority for intelligence, border security, and criminal investigation, was responsible for overall counterterrorism management in coordination with the ENDF and EFP. The three security organizations comprise the Ethiopian Task Force for Counterterrorism, a federal-level committee to coordinate counterterrorism efforts.» Source: US Department of State (USDOS), Country Report on Terrorism 2015 - Chapter 2 - Ethiopia, le 2 juin 2016: www.ecoi.net/en/document/1063964.html.